L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 18 MARS.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie :

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867 ..... $365,815 20

Primes d'ouverture $291,426 84
Primes de mort 32,254 21
Primes de rivières ..... 32,234 70 — $356,915 35

Primes non remportées ..... $ 47,848 60
Primes remboursées ..... 8,267 45 — 39,581 05

Montant net des primes $316,433 30

Pertes payées :
Pertes par l'incendie $166,164 25
Pertes par mort 131,939 39
Pertes par les rivières ..... 204,170 76 — $502,274 40

Réassurances ..... $ 76,517 20
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc ..... 36,284 25 — 112,801 45

Escompte au lieu du scrip ..... 77,770 26 — $388,943 32

Balance net ..... $ 127,490 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets à recevoir ..... $ 26,185 27
Primes en course de perception 119,267 96
Taux à la base de perception 11,261 30
Prêts sur garanties 28,427 70
Prêts sur hypothèques 2,327 03
Taux en bonne de chemin de fer 2,282 00
Taux en scrip de compagnies d'assurances 28,022 50
En caisse ..... 110,000 00 — $326,773 76

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

C. GAILLARD, Président.
H. GASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 17 décembre 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende payable en scrip pour servir le courant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, pour ce dividende, il sera alloué des certificats de partie du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de titres existant alors, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.

J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Charles Briggs, A. Carriere, Alex A Foulhak, Marc. Fischer, Jos. Hoy, Cons Lemle, John B. Macnolt, J. A. Walsh, G. Chilton, J. A. Stone, A. Millaudon, W. Avendano, A. H. Phelps, F. Mathes, J. Bidack.

Bureau, rue Carondelet, No 8.

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

29 MAI 1867.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 Avril :

Primes d'ouverture dans l'année $706,025 01
Primes de mort dans l'année 109 185 75
Primes de rivières dans l'année 204,277 35

Total $1,015,488 02

Total net des primes $756,754 54
Payé : Pertes par l'incendie $119,425 43
Pertes par mort 19,162 27
Pertes sur les rivières 227,357 02
Total 365,944 44

Payé : Frais — Pertes, réassurances, escompte au lieu de scrip, intérêt, frais généraux, escompte ..... 151,271 20 — 706,323 70

Balance net ..... $ 49,304 83

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir ..... $ 69,154 78
Prêts sur bons et hypothèques 42 845 33
Prêts sur garanties et actions ..... 22,996 96 — 145,000 09

Scrip étranger et du pays, compte de scrip 46,166 68
Propriété foncière 70,000 00
Bonnes 135,118 97
Bons de la ville $30,000 00
Bons de la banque 26,500 00
Compte d'actions de banques 175,677 17
Valeurs Dry Dock Company 12,000 00
Valeurs Dry Dock Company 1,000 00
Compagnie d'assurance et de navigation de la Ville Orléans ..... 500 00 — 315,177 17

pour primes en voie de perception 79,378 44

Actif $792,014 33

La Compagnie possède actuellement :
Billets à escompter ..... $ 636,365 21
Escompte de scrip forfait 7,853 94
Intérêt non échéance 8,284 24
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nile-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 22 mai 1867.
G. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, comptant, sur les certificats non encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir de deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont cette déclaré un dividende scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année expirée le 30 avril 1867. Il sera alloué des certificats, pour le dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

DIRECTEURS

John Wolff, A. G. Ober, C. T. Bouldecke, J. Norman Jackson, Samuel B. Newman, A. Thomson, W. F. Fox, Jos. Phelps, William Edwards, John Phelps.

L. P. Spyker.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées du 1er mai précédent ..... $ 993,910 49
Sur les risques d'incendie 248,853 05
Sur les risques de rivières 257,231 32
Sur les risques de mer 1,453,479 86

Total des primes $1,453,479 86
En scrip ..... $ 1,048,447 [illegible]
Après le 31 mai 1867 ..... $ 224,152
Primes remboursées ..... 80,859 — 290,197 23

Montant net des primes du 31 mai 1867 ..... $1,163,282 63

Montant des primes pendant l'année :
Pertes payées pendant l'année :
Sur les risques d'incendie $311,225 88
Sur les risques de rivières 126,715 43
Sur les risques de mer ..... 278,627 60 — $716,568 91
Réassurances $292,270 82
Taxes, escompte, dépenses ..... 86,686 57 — 378,957 39

Balance net ..... $ 286,610 64

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières $150,817 07
Billet payable par hypothèques 861,990 10
Billets payables par nantissements 100,000 00
En caisse ..... 142,756 [illegible]
Actions de banques et de chemin de fer 80,822 88
Primes en voie de perception 49,839
Bons de la Ville 118,739 78
Effets à recevoir 36,715
Scrips de Compagnies d'assurances 1,000
Actions de Dry Dock Valletti 5,000
Actions de la Prairie "Land Bleam" 1,000
Actions de "Marine Dry Dock" 1,000
Actions de "Merchants Ex Bange" 1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co" 1,000
Bons de Florida 1,500

Total $1,406,416 42

Les notes non reclamées et remises à payer au jugement provisoire $95,364 13
20 pour cent sur le capital du scrip de 1866, payable aujourd'hui 58,543 80
Primes en risques non remboursables le 31 mai 1867 ..... 224,152 [illegible] — $378,984 [illegible]

Actif net $1,027,431 41

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip, de Vingt pour Cent sur les primes payées de l'année, lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi prochain. Il a été aussi résolu POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1866 ET 1867. Cent d'intérêts sur tout scrip émis par la Compagnie.

Directeurs.

John Pemberton, M. Fox, Chas. Sayers, Bernard Coard, Pierre Foucher, E. Maspero, S. G. Reif, L. V. Gendron, J. J. Fernandez, D. Morgan Hall, P. Dussouy, Louis Wolff.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867 ..... $339,120 15

Savoir : Primes d'incendie ..... $ 225,777 22
Primes de mort 201,277 22
Primes de rivières ..... 302,974 06 — $728,128 15

Primes remboursées ..... $ 4,313 10
En scrip, primes non expirées ..... 46,900 00 — 46,797 10

Montant net des primes $703,428 05

Pertes payées :
Pertes par l'incendie $140,325 10
Pertes par mort 131,939 39
Pertes sur les rivières ..... 204,170 76 — $476,517 20

Réassurances ..... $ 76,517 20
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc 36,273 37
Escompte au lieu de scrip ..... 77,770 26 — $388,945 32

Balance net ..... $ 139,477 41

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets à recevoir ..... $ 26,250 52
Place en propriétés foncières 60,268 50
Place en hypothèque sur propriétés foncières 61,000 00
Place en bons de la ville et actions 111,005 00
Place en actions de banque et autres 12,182 00
Place en scrip de Compagnies d'assurances 28,150 00
Prêts sur garanties 2,000 00
Effets en voie de perception 101,886 81
Primes en voie de perception 165,933 81
En caisse ..... 110,000 00 — $678,666 21

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

C. GAILLARD, Président.
H. GASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 19 mars 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt pour cent sur les primes payées pendant l'année expirée le 28 février 1867, pour ce dividende, il sera alloué des certificats de partie du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de titres existant alors, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Charles Briggs, A. Carriere, A. M. Montgomery, Alex A Foulhak, Marc. Fischer, A. Lecourt, Jos. Hoy, Frank Williams, Cons Lemle, Thomas Byrne, John B. Macnolt, J. Bernhard, J. A. Walsh, W. A. Vickers, G. Chilton, D. Flagg, J. A. Stone, Hugh Macdonald, A. H. Phelps, Harlow J. Phelps, F. Mathes, Wm H. Hayes, J. Bidack, Henry H. Byrne, Geo W Hyman, John B Walsh, Arnold Bernhard, J. B Fabacher, Henry J. Venn, George Fenner, T. Harrison, S. B Pothier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1 juin 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip, de Vingt pour Cent sur les primes payées de l'année, lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi prochain. Il a été aussi résolu POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP DE 1866 ET 1867. Cent d'intérêts sur tout scrip émis par la Compagnie.

Directeurs.

John Pemberton, M. Fox, Chas. Sayers, Bernard Coard, Pierre Foucher, E. Maspero, S. G. Reif, L. V. Gendron, J. J. Fernandez, D. Morgan Hall, P. Dussouy, Louis Wolff.

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

CONFORMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866 ..... $ 42,002 24
Primes sur les risques de mer 107,320 32
Primes sur les risques d'incendies ..... 172,327 42 — $321,649 98

En moins : primes remboursées 1,509 90
En moins : primes sur risques non expirés en 1867 ..... 39,681 00 — 41,450 90

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867 ..... $280,199

Pertes payées dans la même période :
Sur les risques de mer 25,960 74
Sur les risques de rivières 109 838 94
Sur les risques d'incendies ..... 30 297 46 — 166,095 14

Réassurances 18,065 14
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc ..... 12,947 33 — 31,281 81 — 196,116 94

Balance net ..... $ 83,917 06

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Billets à recevoir ..... $ 18,108 27
Primes en course de perception 119,267 96
Taux à la base de perception 11,261 30
Prêts sur garanties 28,427 70
Prêts sur hypothèques 2,327 03
Taux en bonne de chemin de fer 2,282 00
Taux en scrip de compagnies d'assurances 28,022 50
En caisse ..... 110,000 00 — $319,697 16

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

C. GAILLARD, Président.
H. GASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 17 décembre 1867.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende payable en scrip pour servir le courant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, pour ce dividende, il sera alloué des certificats de partie du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs de titres existant alors, six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Charles Briggs, A. Carriere, A. M. Montgomery, Alex A Foulhak, A. Lecourt, Marc. Fischer, Frank Williams, Jos. Hoy, Thomas Byrne, Cons Lemle, John Phelps, John B. Macnolt, Jos. Bernhard, J. A. Walsh, J. Bidack, G. Chilton, Henry H. Byrne, J. A. Stone, Geo W Hyman, Arnold Bernhard, Henry J. Venn, J. B Fabacher, T. Harrison, George Fenner, S. B Pothier.

CHARTE.

ETAT de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce dix-jour de janvier mil huit cent soixante huit et de la quatre-vingt-deuxième année de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique, nous, JOSEPH D. WEAVER, notaire public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, État de la Louisiane, dûment commissionné et assermenté, en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, et dûment signés avec lesdits témoins, ce sont personnellement comparus, les sieurs Charles Briggs, Jean Baptiste Lecourt, Jacques Bernhard, Jacques Bidack, Jacques Fabacher, et Thomas Harrison, tous citoyens de l'État de la Louisiane, résidant en la Paroisse d'Orléans, lesquelles ont déclaré, qu'ils ont formé et constitué entre eux et leurs associés, et leurs successeurs, une Compagnie d'assurance mutuelle, sous le nom de "Compagnie d'assurance mutuelle du Home," et ont adopté les articles suivants :

ARTICLE I.

Le nom de corporation de ladite société sera la Compagnie d'assurance mutuelle du Home.

ARTICLE II.

Le siège des affaires et le domicile légal de cette corporation seront à la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Société est de construire et de maintenir en ville des chaumières ou habitations pour le transport des passagers et, en général, d'exercer les pouvoirs et privilèges dont elle pourra être en droit, par les présentes, conférés à ladite Société, et de mettre à même de construire et d'exploiter des chemins de fer.

ARTICLE IV.

Le capital de cette corporation est, par les présentes fixé à trois cent mille (300,000) piastres, remboursées par trois mille actions de cent piastres. Il devra être payé avant pour cent par souscription, à la signature de ces articles, le reste sera payé à l'époque et en les montants et versements ordonnés par la Direction, pourvu qu'il ne soit pas exigé plus de dix (10) pour cent de la dite souscription et que l'époque de l'intérêt ne soit fait plus souvent qu'à tous les trois jours. Il ne sera commencer le remboursement de la Société, qu'après que le capital de cette Société aura été complet,